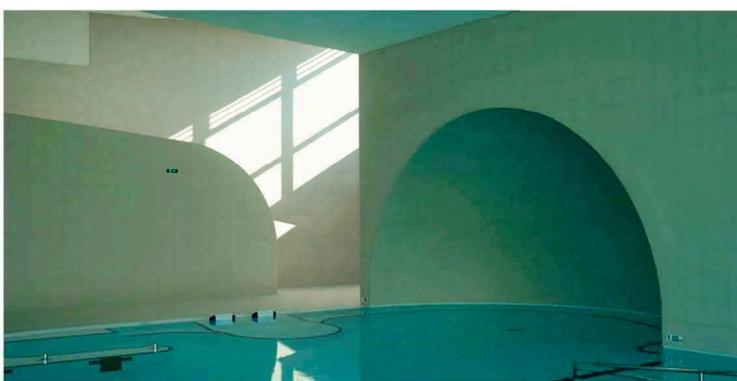




Plan Local d'Urbanisme Modification n°4



Actes administratifs

Vu pour être annexé à l'arrêté
n°A2023/171 du 6 septembre 2023

35 rue Eugène Gouin - CS 60018 - 37230 Fondettes
02 47 88 11 11 / Fax : 02 47 42 29 82
Courriel : mairie@fondettes.fr
Site Internet : www.fondettes.fr

Pour le Président
Le Vice-Président délégué,



Christian GATARD.



DGST - Tours Métropole Val de Loire		
Date	4 NOV. 2022 - 1298	
Destinataire	Attrib.	Info
FL	X	

VILLE DE
FONDETTES
AU COEUR DU VAL DE LOIRE

Tours Métropole
Val de Loire

10 NOV. 2022

COURRIER ARRIVE

Cédric de OLIVEIRA
Maire de Fondettes

Monsieur Frédéric AUGIS
Président
TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE
60 avenue Marcel Dassault
CS 30651 37206 TOURS CEDEX

Général - Tours Métropole Val de Loire		
Date	10/11/2022 1061	
Destinataire	Attrib.	Info
Président		X
C. Gabard		X
F. Charrière	X	

Fondettes, le 08 NOV. 2022

Objet : Modification n°4 du PLU de la Ville de Fondettes

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter une demande visant à inscrire à l'ordre du jour du conseil métropolitain l'engagement de la modification n°4 du PLU de Fondettes portant sur la régularisation d'erreurs matérielles, sur la modification d'une série de dispositions et sur la mise en compatibilité du PLU avec le PPRI approuvé le 18 juillet 2016.

Les erreurs matérielles portent notamment sur la correction d'étiquettes sur le plan de zonage, l'absence de numéros de périmètres de localisation, le manque de zooms pour les emplacements réservés et l'absence du périmètre UNESCO.

Les dispositions à amender concernent notamment la modification des règles de stationnement dans le secteur UCe, l'autorisation du festonnage pour les clôtures en zone UA, la précision de la hauteur des constructions dans les zones où cela est nécessaire...

Enfin, à la suite de l'approbation du nouveau PPRI, le PLU de Fondettes intégrant directement des prescriptions de l'ancien PPRI dans son règlement, il est nécessaire que celui-ci soit mis à jour. Cette modification n°4 du PLU permettra d'assurer à tous une meilleure lecture des dispositions de celui-ci.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire de Fondettes
Cédric de OLIVEIRA

Direction de l'Aménagement Urbain
Dossier suivi par Madame Anna NORAIS
☎ 02 47 88 11 33
Courriel : urbanisme@fondettes.fr
Réf/courrier : 2022/10/22/AN/MB/206



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL METROPOLITAIN

DU LUNDI 27 FEVRIER 2023 A 18H

Convocations adressées le 21 février 2023
Nombre de délégués titulaires présents : 80
Nombre de délégués votants : 87
Nombre de délégués titulaires en exercice : 87
Quorum : 44

Délégués titulaires présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Philippe BRIAND, Emmanuel FRANCOIS, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Patricia SUARD, Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET, Sébastien MARAIS, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Bruno FENET, Aude GOBLET, Thibault COULON, Benoist PIERRE, Gérard DAVIET, Régis SALIC, Emmanuel DUMENIL, Christophe LOYAU-TULASNE, Affiwa METREAU, Marion CABANNE, Céline DELAGARDE, Aylin GULHAN, Michel GILLOT, Catherine GAULTIER, Danielle PLOQUIN, Thierry CHAILLOUX, Laure JAVELOT est arrivée à la délibération n° 10 et a donné pouvoir à Thierry CHAILLOUX jusqu'à son arrivée, Claudie HALLARD, Didier VALLEE, Dominique SARDOU est arrivée à la délibération n° 11 et a donné pouvoir à Philippe BOURLIER jusqu'à son arrivée, Philippe BOURLIER, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Arnault BERTRAND, Sandrine FOUQUET, Judicaël OSMOND, Francis GERARD, Armelle AUDIN, Sébastien CLEMENT, Filipe FERREIRA-POUSOS, Patrick LEFRANCOIS, Odile MACE, Jean-Gérard PAUMIER, Evelyne DUPUY, Jean-François FLEURY (suppléant de Nathalie SAVATON), Laurence LEFEVRE, Christian BONNARD, Michel SOULAS, Emmanuel DENIS, Martin COHEN, Bertrand RENAUD est arrivé à la délibération n° 11 et a donné pouvoir à Franck GAGNAIRE jusqu'à son arrivée, Cathy SAVOUREY, Christophe DUPIN, Elise PEREIRA-NUNES, Alice WANNERROY, Florent PETIT, Annaëlle SCHALLER, Christine BLET est arrivée à la délibération n° 10, Iman MANZARI, Anne BLUTEAU est partie à la délibération n° 14 et a donné pouvoir à Iman MANZARI, Stéphane HOUQUES, Betsabée HAAS est partie à la délibération n° 11 et a donné pouvoir à Stéphane HOUQUES, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE est arrivée à la délibération n° 10, Antoine MARTIN, Oulématou BA-TALL est arrivée à la délibération n° 10, Eric THOMAS, Catherine REYNAUD, Frédérique BARBIER, Pierre-Alexandre MOREAU, Christophe BOUCHET est parti à la délibération n° 12, Mélanie FORTIER est partie à la délibération n° 11 et a donné pouvoir à Affiwa METREAU, Olivier LEBRETON, Marie QUINTON, Barbara DARNET MALAQUIN, Romain BRUTINAUD, Jean-Patrick GILLE, Fanny PUEL.

Titulaires absents excusés :

Francine LEMARIE a donné pouvoir à Michel GILLOT, Stéphanie AK a donné pouvoir à Frédéric AUGIS, Dominique BOULOZ a donné pouvoir à Lionel AUDIGER, Valérie JABOT a donné pouvoir à Cédric DE OLIVEIRA, Christopher SEBAOUN a donné pouvoir à Marie QUINTON, Benoît FAUCHEUX a donné pouvoir à Christophe DUPIN, Christophe BOULANGER a donné pouvoir à Martin COHEN.

INFORMATION CONCERNANT LA PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION N°4 DU PLU DE FONDETTES.

Monsieur Christian GATARD, vice-président donne l'information suivante :

Christian GATARD : *Je voulais vous informer d'une prescription de la modification n°4 du PLU de Fondettes. Je n'ai pas de commentaire particulier à faire. Si vous souhaitez avoir davantage de renseignements, il faudra suivre la procédure réglementaire qui va être lancée par la commune de Fondettes jusqu'à son terme, puisque le terme c'est une enquête publique en novembre 2023 et une approbation par le conseil métropolitain en janvier 2024 de cette quatrième modification du PLU.*

Frédéric AUGIS : *Merci pour l'information. Thibault COULON.*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale
CENTRE - VAL DE LOIRE

**Inspection générale de l'environnement
et du développement durable**

**Avis conforme après examen au cas par cas « ad hoc »
Modification n°4 du plan local d'urbanisme (PLU) de
Fondettes (37)**

N°MRAe 2023-4190

Avis conforme en application de l'article R. 104-33 du code de l'urbanisme

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Centre-Val de Loire, qui en a délibéré collégalement le 30 juin 2023, en présence de

Corinne LARRUE et Jérôme PEYRAT,

chacun de ces membres délibérant attestant qu'aucun intérêt particulier ou élément dans ses activités passées ou présentes n'est de nature à mettre en cause son impartialité dans le présent avis,

Vu la directive n°2001/42/CE du Parlement Européen et du Conseil du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement et notamment son annexe II ;

Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles R. 104-33 à R. 104-38 ;

Vu le décret n°2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable ;

Vu le décret n°2022-1025 du 20 juillet 2022 substituant la dénomination « Inspection générale de l'environnement et du développement durable » à la dénomination « Conseil général de l'environnement et du développement durable » ;

Vu les arrêtés ministériels portant nomination des membres des missions régionales d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable (MRAe) du 11 août 2020, du 21 septembre 2020, du 15 juin 2021, du 9 mars 2023 et du 2 mai 2023 ;

Vu la demande d'avis conforme en application des articles R. 104-33 al 2 et R. 104-35 du code de l'urbanisme, relative à la modification n°4 du plan local d'urbanisme de Fondettes (37), déposée par la Communauté d'Agglomération Tours métropole Val de Loire, reçue le 15 mai 2023 et enregistrée sous le n°2023-4190 (y compris ses annexes) ;

Vu l'avis de l'agence régionale de santé du 2 juin 2023 ;

Considérant que le projet de modification du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Fondettes vise en particulier à :

- le mettre en concordance avec la version actuelle du plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRi) Val de Tours Val de Luynes approuvée le 18 juin 2016,
- créer un sous-secteur Njs pour la création d'espaces de stationnement en prévision de la réouverture potentielle de la gare de Fondettes,
- réorganiser le secteur Nk hétéroclite en plusieurs sous-secteurs selon les occupations actuelles du site,
- supprimer les règles de stationnement pour le secteur UCe (construction d'équipements),
- autoriser le festonnage (brise-vue) pour les clôtures en zone UA (centre historique),
- autoriser des nouveaux pylônes pour les antennes relais dans la zone UX (site d'activités économiques) de la Haute Limouillère,
- assouplir les conditions d'intégration des panneaux photovoltaïques aux toitures,
- apporter des précisions sur la nature de l'adaptation au sol, sur les hauteurs de références pour le calcul des reculs et sur la nature des niveaux pour le calcul de la hauteur maximale,
- classer en zone N les abords du chemin Alcuin actuellement classé en zone UEb,
- corriger des erreurs matérielles introduites par la modification n°2 du PLU, dont le dessin du secteur Uce introduit par la modification n°1 du PLU ;

Considérant que la modification est peu susceptible d'avoir un impact notable sur le site Natura 2000 désigné au titre de la directive Habitats « La Loire de Candes-Saint-Martin à Mosnes » ni sur le site Natura 2000 désigné au titre de la directive Oiseaux « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire » présents sur le territoire de la commune ;

Considérant que la version actuellement en vigueur du PLU de Fondettes reprend dans son règlement graphique et son règlement écrit des prescriptions du PPRi avant sa révision approuvée le 18 juin 2016 ; que ces éléments sont en discordance avec la version actuelle du PPRi ;

Considérant que la modification du PLU supprime les indices « i » des secteurs du PLU pour les zones UP, UV et A et donc la mention des règles contraignantes relatives au risque inondation dans ces secteurs ;

Considérant que le règlement écrit mentionne, pour toutes les zones potentiellement sur l'emprise du PPRi (A, UP, UV et N) la condition de respect des prescriptions du PPRi ;

Considérant que cette suppression de l'indice « i » pour le secteur Av (aire d'accueil des gens du voyage) s'accompagne par une réduction du périmètre de ce secteur à l'existant dans la mesure où le PPRi ne permet pas d'extension de l'aire d'accueil des gens du voyage dans cette zone inondable ;

Considérant que le secteur Nj, correspondant au lit inondable de la vallée de Choisille, n'admet plus que les abris pour animaux et les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ou à des services publics ;

Considérant que la création d'espaces de stationnement, de constructions et installations nécessaires aux équipements d'intérêt collectif et aux services publics ne peut être autorisée dans le secteur Njs, et donc en zone naturelle, qu'à condition qu'elle ne porte pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, en application de l'alinéa 1 du I de l'article L.151-11 du code de l'urbanisme ;

Considérant que la modification prévoit la réorganisation du secteur Nk hétéroclite dans l'objectif de limiter le développement de son occupation, en prenant en compte les occupations actuelles du site :

- les secteurs bâtis classés en secteur Nh,
- le gymnase de l'INSPE classé en secteur Ne,
- les parcs des grandes propriétés classés en secteur Np pour y autoriser uniquement les annexes au bâtiment principal,
- une parcelle à activité horticole classée en secteur Na dans laquelle seront autorisées les constructions et installations nécessaires à l'activité,
- le reste de l'ancien secteur Nk sera classé en zone N ;

Considérant que la modification supprime toutes les règles de stationnement pour le secteur UCe afin de permettre une mutualisation de l'offre de stationnement pour les équipements dans le centre de la commune ; que la rédaction du règlement prévue permettra le stationnement sur les voies publiques et une offre de stationnement potentiellement inférieure à celle initialement prévue dans le PLU et qu'il appartient à la communauté d'agglomération de s'assurer de la mise en place d'une offre de stationnement adaptée au besoin ;

Considérant néanmoins que le projet de modification ne remet pas en cause l'économie générale du document ni les objectifs énoncés au projet d'aménagement et de développement durable ;

AVIS CONFORME

Au vu de l'ensemble des informations fournies par la Communauté d'Agglomération Tours métropole Val de Loire, des éléments évoqués ci-avant et des connaissances disponibles à la date de la présente demande d'avis :

- **la modification du PLU de Fondettes n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et sur la santé humaine** au sens de l'annexe II de la directive 2001/42/CE du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement ;
- il n'est pas nécessaire de la soumettre à évaluation environnementale par la Communauté d'Agglomération Tours métropole Val de Loire.

Conformément à l'article R. 104-33 du code de l'urbanisme, la Communauté d'Agglomération Tours métropole Val de Loire rendra une décision en ce sens.

Le présent avis sera joint au dossier d'enquête publique ou de mise à disposition du public par voie électronique.

L'avis est mis en ligne sur le site internet de la MRAe Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 30 juin 2023

Pour le président de la mission régionale
d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire, empêché

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Peyrat', with a horizontal line extending from the end of the signature.

Jérôme PEYRAT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLÉANS

19/07/2023

N° E23000122 /45

le président du tribunal administratif

Décision désignation commissaire

Vu enregistrée le 19/07/2023, la lettre par laquelle le président de Tours Métropole Val-de-Loire demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

le projet de modification n°4 du plan local d'urbanisme de la commune de FONDETTES présenté par Tours Métropole Val-de-Loire (Indre-et-Loire) ;

Vu la décision en date du 15 octobre 2020 par laquelle le président du tribunal a délégué à Mme Anne LEFEBVRE-SOPPELSA, le pouvoir de désigner les commissaires enquêteurs pour les enquêtes publiques ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2023 ;

DECIDE

ARTICLE 1 :Monsieur Pierre TONNELLE est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 :Madame Annick DUPUY est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 :Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 :La présente décision sera notifiée au président de Tours Métropole Val-de-Loire, à Monsieur Pierre TONNELLE et à Madame Annick DUPUY.

La Présidente déléguée,


Anne LEFEBVRE-SOPPELSA



ARRÊTÉ N° A2023/171

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE FONDETTES

Le Président de la Métropole Tours Métropole Val de Loire,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 153-19 et R 153-8 relatifs à la mise à l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme (PLU),

VU le Code de l'Environnement et notamment ses articles L 123-1 et R 123-1 et suivants relatifs aux enquêtes publiques,

VU la délibération du Conseil municipal de Fondettes en date du 30 juin 2015 approuvant le PLU de Fondettes, qui a ensuite fait l'objet d'une modification n°1 approuvée par le Conseil municipal le 28 juin 2016, d'une modification n°2 approuvée par le Conseil métropolitain le 25 septembre 2017, de mises à jour par arrêtés métropolitains les 7 novembre 2018 et 13 février 2020, d'une déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU approuvée par le Conseil métropolitain en date du 27 mai 2021, et d'une modification n°3 approuvée par le Conseil métropolitain en date du 4 avril 2023.

VU le courrier de Monsieur le Maire de Fondettes en date du 8 novembre 2022 sollicitant Tours Métropole Val de Loire pour engager la procédure de modification n°4 du plan local d'urbanisme de Fondettes,

VU le compte rendu de la séance du Conseil métropolitain du 27 février 2023 au cours de laquelle les conseillers métropolitains ont été informés du lancement de la procédure de modification n°4 du plan local d'urbanisme de Fondettes,

VU la décision du Président du tribunal administratif d'Orléans en date du 19 juillet 2023 (n°E23000122/45) désignant Monsieur Pierre TONNELLE en qualité de commissaire-enquêteur pour conduire l'enquête publique, et Madame Annick DUPUY en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

VU l'ensemble des pièces du projet de modification n°4 du PLU de Fondettes soumis à l'enquête publique,

VU la consultation des personnes publiques associées, et l'avis rendu par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Centre Val de Loire,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°4 (modification de droit commun) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de FONDETTES durant 36 jours consécutifs à compter **du jeudi 12 octobre 2023 à 9h00 jusqu'au jeudi 16 novembre 2023 à 17h30**.

Le siège de l'enquête est fixé en Mairie de FONDETTES.

Au terme de cette enquête, le projet de modification n°4 du PLU de FONDETTES sera approuvé par le Conseil métropolitain de Tours Métropole Val de Loire.

L'objet de la modification n°4 du PLU a pour objectifs de :

- modifier les règles de stationnement dans le secteur UCe ;
- préciser les hauteurs de constructions dans plusieurs zones et les règles liées aux clôtures en zone UA ;
- ajouter un emplacement réservé ;
- intégrer les prescriptions du dernier PPRI en vigueur ;
- corriger des erreurs matérielles.

ARTICLE 2

Monsieur Pierre TONNELLE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Madame Annick DUPUY en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Président du tribunal administratif d'Orléans.

ARTICLE 3

Le dossier de projet de modification n°4 du PLU de FONDETTES ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés **du jeudi 12 octobre 2023 à 9h00 jusqu'au jeudi 16 novembre 2023 à 17h30**, et mis à disposition pendant cette période, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- de la **Mairie de Fondettes** (35 Rue Eugène Goüin) soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;
- au siège de la métropole **Tours Métropole Val de Loire** (60 avenue Marcel Dassault 37200 Tours) soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Le dossier sera également consultable sur les sites internet de la Ville de FONDETTES : www.fondettes.fr et de la Métropole : www.tours-metropole.fr.

De même, il sera consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition du public en Mairie de FONDETTES aux jours et aux heures habituels d'ouverture des bureaux.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner le cas échéant ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres d'enquête, par mail ou les adresser par voie postale, de manière qu'elles puissent parvenir avant la clôture de l'enquête – au plus tard le **jeudi 16 novembre 2023 à 17 h 30**.

Les courriers devront être transmis à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire-enquêteur (enquête PLU)
Mairie de Fondettes
35 Rue Eugène Goüin - CS 60018
37230 FONDETTES

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : ep.plu.fondettes@tours-metropole.fr

Le contenu du registre d'enquête publique sera consultable sur le site internet de la Ville de FONDETTES : www.fondettes.fr.

ARTICLE 4

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête et la décision de l'Autorité Environnementale seront jointes au dossier de modification n°4 du PLU et pourront donc être consultées dans les mêmes conditions.

Il en sera de même pour les avis des personnes publiques associées réceptionnés avant l'ouverture de l'enquête et pendant la durée de celle-ci.

ARTICLE 5

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en Mairie de FONDETTES :

- **jeudi 12 octobre 2023 de 9h00 à 12h00 ;**
- **mercredi 25 octobre 2023 de 14h00 à 17h00 ;**
- **jeudi 16 novembre 2023 de 14h30 à 17h30.**

ARTICLE 6

A l'expiration du délai de l'enquête fixé à l'article 1, les registres seront clos et signés par le commissaire-enquêteur. Dans les huit jours après la clôture de l'enquête, il communiquera à Tours Métropole Val de Loire et à la Mairie de FONDETTES, les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet disposera d'un délai de 15 jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire-enquêteur disposera d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre au Président de la Métropole ainsi qu'au tribunal administratif d'Orléans son rapport et ses conclusions motivées.

ARTICLE 7

Le Président de la Métropole adressera une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur à Monsieur le Maire de FONDETTES et à Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire. Ces pièces seront consultables en Mairie de FONDETTES pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique soit jusqu'au **16 novembre 2024 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Ces pièces seront également consultables sur le site internet de la Ville de FONDETTES : www.fondettes.fr et sur le site internet de la Métropole www.tours-metropole.fr pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication, à leurs frais, auprès du service urbanisme de la Ville de FONDETTES.

ARTICLE 8

Un avis faisant connaître au public l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux diffusés dans le département. Cet avis sera affiché sur les lieux d'enquête publique quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci. Cet avis sera également publié sur le site internet de la Ville de FONDETTES : www.fondettes.fr et sur le site internet de la Métropole www.tours-metropole.fr.

L'accomplissement de ces mesures de publicité sera constaté et justifié par un certificat du Président de la Métropole. Un extrait des journaux dans lesquels sera publié l'avis sera annexé aux dossiers soumis à l'enquête :

- avant l'ouverture de l'enquête pour la première insertion,
- au cours de l'enquête pour la deuxième insertion.

ARTICLE 9

Des informations sur le dossier peuvent être demandées par téléphone à la Direction de l'aménagement urbain de la Mairie de Fondettes au 02 47 88 11 30 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@fondettes.fr.

ARTICLE 10

Le Directeur général des services de la Métropole et le Maire de FONDETTES sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera transcrit sur le registre des arrêtés de la Métropole et dont ampliation sera adressée au Préfet d'Indre-et-Loire, au Président du Tribunal Administratif d'Orléans ainsi qu'à Monsieur TONNELLE, commissaire-enquêteur et Madame DUPUY commissaire-enquêteur suppléante.

Fait à Tours, le **06 SEP. 2023**

Le Vice-Président délégué à l'urbanisme



Christian GATARD

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le contrôle de légalité et de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du tribunal administratif d'Orléans.

AVIS

D'ENQUÊTE PUBLIQUE MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE FONDETTES

Par arrêté n°A2023/171 en date du 6 septembre 2023, le Président de Tours Métropole Val de Loire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°4 du PLU de Fondettes.

Au terme de cette enquête, la modification n°4 sera approuvée par le Conseil métropolitain.

A cet effet, M. TONELLE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Mme DUPUY en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Fondettes, siège de l'enquête publique, durant 36 jours consécutifs :

**du jeudi 12 octobre 2023 à 9h00
au jeudi 16 novembre 2023 à 17h30**

aux jours et heures habituels d'ouverture :

- de la **Mairie de Fondettes** (35 Rue Eugène Goüin) soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;

- au siège de la métropole **Tours Métropole Val de Loire** (60 avenue Marcel Dassault 37200 Tours) soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Ce dossier sera consultable sur les sites internet www.fondettes.fr et www.tours-metropole.fr.

De même, il sera consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition du public en Mairie.

Les observations pourront être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à M. le commissaire-enquêteur

- Mairie de Fondettes - 35 rue Eugène Goüin - CS 60018 - 37230 Fondettes. Elles pourront également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : ep.plu.fondettes@tours-metropole.fr.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête seront jointes au dossier d'enquête publique et pourront donc être consultées dans les mêmes conditions.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Fondettes :

- **jeudi 12 octobre 2023 de 9h00 à 12h00 ;**
- **mercredi 25 octobre 2023 de 14h00 à 17h00 ;**
- **jeudi 16 novembre 2023 de 14h30 à 17h30.**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Fondettes et à la Métropole, et consultables sur le site internet de la Métropole pendant un an. Des informations sur le dossier peuvent être demandées par téléphone à la Direction de l'aménagement urbain de la Mairie de Fondettes au 02 47 88 11 30 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@fondettes.fr

Annances Légales

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République Dimanche et autres presses habilitées :

E-mail : aof@nr-communication.fr

Tel : 02 47 60 62 10

NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset
BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale :
www.nr-legales.com

Enquêtes publiques

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique est ouverte du lundi 9 octobre 2023 à 8h30 au mardi 24 octobre 2023 à 12h45 sur la commune de Richelieu relativement à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société KNAUF INDUSTRIES OUEST en vue de la réorganisation de son activité et de la création d'une nouvelle zone de stockage de produits finis en polystyrène expansé au sein d'un terrain 2 située au 62 route de Chinon à Richelieu.

Les informations relatives à l'enquête publique et les observations et propositions émises par le public par voie électronique sont mises en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Indre-et-Loire :
<http://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>.

Le dossier est déposé en mairie de Richelieu où il est également consultable sur un poste informatique. Il est tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux horaires habituels, excepté toute fermeture exceptionnelle, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h45 et de 14h à 17h, les mardis, de 8h30 à 12h45 et les samedis de 10h à 12h.

Un registre est ouvert en mairie de Richelieu pour que le public y présente ses observations et propositions qui peuvent également être formulées par courrier au commissaire enquêteur adressé en mairie de Richelieu, ou sur l'adresse électronique pref-cep@indre-et-loire.gouv.fr précisant « enquête KNAUF ».

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif d'Orléans est M. Gérard CAUDRELIER, adjoint au directeur délégué du développement durable et environnement à la SNOF en retraite. M. Pascal HAVARD a été désigné comme suppléant.

M. Gérard CAUDRELIER se tiendra à la disposition du public en mairie de Richelieu :

le lundi 9 octobre 2023 de 8h30 à 11h30,

le mardi 10 octobre 2023 de 14h à 17h et

le mardi 24 octobre 2023 de 9h45 à 12h45.

A l'issue de la procédure, le préfet d'Indre-et-Loire délivrera un arrêté d'autorisation ou, le cas échéant, un arrêté de refus, pour la demande d'autorisation environnementale présentée par la société KNAUF INDUSTRIES OUEST.

Toute personne pourra, après l'enquête publique, prendre connaissance, dès réception, en préfecture d'Indre-et-Loire, en mairie de Richelieu et sur le site internet des services de l'Etat en Indre-et-Loire, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

La personne responsable du dossier faisant l'objet de la présente enquête publique est M. Ludovic GALERNE, responsable QHSE
02 47 93 63 73 - ludovic.galerie@knauf.com.

Seul les dispositions de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente.

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Portant ouverture d'enquête publique sur la déclaration d'utilité publique du projet d'exploitation du forage des Patureauz à Noyant-de-Touraine, l'autorisation environnementale de dérivation des eaux souterraines, de prélèvement et de distribution d'eau destinées à la consommation humaine, et sur l'enquête préalable pour l'établissement de permis de protection au profit du S.I.A.E.P Noyant Puzay Trogues.

Il sera procédé en mairie de Noyant-de-Touraine à une enquête publique relative à la demande présentée par le S.I.A.E.P Noyant Puzay Trogues, aux fins de réaliser les travaux nécessaires à l'exploitation et à l'instauration de permis de protection du forage des Patureauz à Noyant-de-Touraine.

Le dossier d'enquête, sur support papier, sera consultable le 9 octobre 2023 à 9h00 au 8 novembre 2023 à 17h00 en mairie de Noyant-de-Touraine.

Monsieur Roland LESSMEISTER a été désigné par le tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat en Indre-et-Loire :

<https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre sera à la disposition du public en mairie de Noyant-de-Touraine (à la mairie) qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie, à l'attention du commissaire enquêteur qui les verra et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : pref-ep-loisireau@indre-et-loire.gouv.fr

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Noyant-de-Touraine :

- Le lundi 9 octobre 2023 de 9h00 à 12h00

- Le mardi 26 octobre 2023 de 9h00 à 12h00

- Le mercredi 8 novembre 2023 de 14h00 à 17h00

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par monsieur Michel Forgeon (président du SIAEP) - Tél. 02.47.65.82.03 - mairie@noyant-de-touraine.fr

Une copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et à la mairie de Noyant-de-Touraine un an après la date de clôture de l'enquête.



ENQUETE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE FONDETTES

Par arrêté A2023/171 du 6 septembre 2023, le Président de Tours Métropole Val de Loire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification n°4 du plan local d'urbanisme (PLU) de Fondettes.

Au terme de cette enquête, le projet de modification n°4 du PLU sera approuvé par le Conseil métropolitain.

A cet effet, M. TONNELLE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Mme DUPUY en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Fondettes, siège de l'enquête publique, durant 36 jours, du **jeudi 12 octobre 2023 à 9h00 au jeudi 16 novembre 2023 à 17h30**, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Un dossier identique et un registre d'enquête seront déposés au siège de Tours Métropole Val de Loire (60 avenue Marcel Dassault - 37200 Tours) du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Ce dossier sera également consultable sur les sites internet de la ville de Fondettes : www.fondettes.fr et de la Métropole : www.tours-metropole.fr.

De même, il sera consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition du public en Mairie de Fondettes aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Les observations pourront être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à Monsieur le commissaire enquêteur (enquête PLU), à la Mairie de Fondettes - 35 rue Eugène Gouin - CS 60018 - 37230 Fondettes. Elles pourront également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : ep.plu.fondettes@tours-metropole.fr

Les observations, propositions et contre-propositions seront consultables sur le site internet de la Ville de Fondettes : www.fondettes.fr

Le dossier comportera notamment les avis des personnes publiques associées et la décision de l'Autorité environnementale.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Fondettes :

- jeudi 12 octobre 2023 de 9h00 à 12h00 ;

- mercredi 25 octobre 2023 de 14h00 à 17h00 ;

- jeudi 16 novembre 2023 de 14h30 à 17h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la Mairie de Fondettes pendant un an. Ces pièces seront également consultables sur les sites internet de la ville de Fondettes et de la Métropole pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication à leur frais, auprès de la Mairie de Fondettes.

Des informations sur le dossier peuvent être demandées par téléphone à la Direction de l'aménagement urbain de la Mairie de Fondettes au 02 47 88 11 30 ou par courrier électronique à : urbanisme@fondettes.fr

Prefecture d'Indre-et-Loire

Direction de la Citoyenneté et de la Légimité
Bureau des Collectivités Locales

AVIS D'ENQUETE

Par arrêté préfectoral du 12 septembre 2023, la préfecture d'Indre-et-Loire a prescrit une enquête publique relative au projet de modification des limites territoriales des communes de Château-la-Vallière et Couesmes.

L'enquête se déroulera durant 15 jours à la mairie de Château-la-Vallière du **lundi 2 octobre 2023 au lundi 16 octobre 2023 inclus**.

Monsieur Christian CALENGE, professeur agrégé de géographie à la retraite, est désigné en tant que commissaire-enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de Château-la-Vallière et formuler ses observations aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie :

- Soit en les consultant dans un registre ouvert à cet effet par le maire, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur.

- Soit en les adressant par écrit à la mairie de Château-la-Vallière à l'attention de M. Calenge, commissaire-enquêteur qui les annexera au registre.

- Soit en les adressant par courrier électronique à l'adresse suivante : plu_enquete-publique_chateauavalliere@orange.fr

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de Château-la-Vallière.

En outre, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public et recevra en personne ses observations à la mairie de Château-la-Vallière lors des permanences suivantes :

- **lundi 2 octobre 2023 de 9h à 12h**

- **mardi 10 octobre 2023 de 14h à 17h**

A l'issue de l'enquête, les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Château-la-Vallière ainsi qu'à la préfecture au Bureau des Collectivités Locales où toute personne pourra être autorisée à en prendre connaissance.



PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande de suppression du passage à niveau n°234 sur la commune de CHINON

Il sera procédé sur la commune de Chinon à une enquête publique portant sur la demande de suppression du passage à niveau n°234 au kilomètre 205 + 047 sur la ligne reliant Les Sables-d'Olonne à Tours sur le territoire de la commune de Chinon.

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes les personnes intéressées, **lundi 2 octobre 2023 à 9 heures au mardi 17 novembre 2023 à 12 heures** aux jours et heures d'ouverture au public della mairie de Chinon.

Monsieur Hugues ROLSET désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par Monsieur Philippe GERBAUT, spécialiste passages à niveau.

mél : philippe.gerbaut@eseau.sncf.fr - adresse postale : SNOF RESEAU (Etablissement Inrapole Centre) 25 rue Fabienne Landy 37000 Saint-Pierre-des-Corps

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat d'Indre-et-Loire :

<https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre déposé en mairie de Chinon sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie, à l'attention du commissaire enquêteur qui les verra et les annexera au registre d'enquête, où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@indre-et-loire.gouv.fr

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Chinon :

- le lundi 2 octobre 2023 de 9h à 12h

- le samedi 7 octobre 2023 de 9h à 12h

- le mardi 17 octobre 2023 de 9h à 12h

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture à la mairie de Chinon pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

Vue des sociétés

TRS-Peonia SARL au capital social de 5.000 €. Siège social 208, Boulevard Carnot 59420 MOUVAUX - 952 706 158 RCS LILLE METROPOLE

Par décisions unanimes des associés du 11.09.23, il a été décidé de transférer le siège social à TOURS (37000) 1 Bis, Rue Marceau, à compter du 11.09.23. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de TOURS. Pour avis.



CM & B COTTEREAU MEUNIER BARDON SONNET CHEFNEUX ET ASSOCIES

19 avenue de Grammont - 37000 TOURS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LS
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 26 quai de la Gare du Canal 37000 TOURS
890 559 529 RCS TOURS

Siège de liquidation : 26 quai de la Gare du Canal 37000 TOURS

Par décision du 15 juillet 2023, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Matthias LE SAUX, demeurant 199 bis rue Auguste Chevalier, 37000 TOURS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quittes de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30 avril 2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TOURS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés, et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis,
Le liquidateur

ALTANOT NOTAIRES TOURS NORD

104, Avenue André Maginot
37100 TOURS

GARAGE DUPONT - SARL au capital social de 2.000 Euros
Siège social : 28 rue Georges Mahoudeau 37000 TOURS
RCS TOURS 790 891 808

Aux termes de l'acte de cession de parts sociales regu par Me Aurélie NEUVEU, notaire, le 4/09/2023, il a été décidé de compter en qualité de Cogérant pour une durée illimitée, à compter du même jour, Monsieur Mathieu ETIENNE demeurant à LOUANS (37320) 33 rue Principale.

Pour avis.

CESSION FONDS

Suivant acte sous seing privé du 30.04.2023, la SASU LAVEAU CHRISTOPHER, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 euros dont le siège social est situé "3 Vallée de la Verrière" 37500 THIZAY, immatriculée sous le n°900 457 546 RCS TOURS, a cédé à M. LAVEAU Christopher, exploitant individuel sis "2 Les Trépassés" 86200 CEAUX Et LAUDOUN, immatriculé sous le n° 848 567 00012, son fonds de commerce de travaux forestiers. Cette vente a été consentie au prix de 4 300 €, avec entrée en jouissance au 30.04.2023. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la publication légale, par la SASU LAVEAU CHRISTOPHER au siège social. Pour avis.

TRANSFERT DE SIEGE HORS RESSORT (Greffe de départ)

AGREENVEST
SAS au capital de 61 538 €
Siège social : 6, Place Jean Jaures, 37000 TOURS
788435691 RCS TOURS

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de 6, Place Jean Jaures, 37000 TOURS au 644 rue des Grandes Teppes - Espace d'activité de Sennecé à MACON (71000) à compter du 01/07/2023 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. POUR AVIS Et le Président

EXPERT PLUS

Conseil et expertise comptable
Cabinet: 02 47 64 22 40
mail: contact@cabineexpertplus.fr
site internet: www.cabineexpertplus.fr

AUTRES

ABRM CONSEIL
Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 30 rue André Theuriet
37000 TOURS
893 864 132 RCS TOURS

Suivant délibération en date du 15 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 50 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président : Monsieur Marc RAYNAUD DE LAGE, demeurant 42 rue du Sergent Bobillot 37000 TOURS

Directeur général : Monsieur Antoine BERTON, demeurant 47 allée de l'Arty 45160 OLIVET

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Marc RAYNAUD DE LAGE, demeurant 174 rue du général Chanzy, 37000 Tours et Antoine BERTON, demeurant 73 rue Albert Barbier 45160 OLIVET.

POUR AVIS

Le savez-vous ?

Les ventes par adjudication - un moyen pour devenir propriétaire à des conditions intéressantes.

→ **L'acquéreur :**
Chacun peut être dans des conditions identiques à celles d'une vente devant notaire ou à la Chambre des notaires.
Les garanties
Le confort de l'OTI et la liberté des enchères garantissent une vente au

juste prix et préservent les intérêts de chacun.
Le caractère public d'une telle vente élimine toute possibilité de contestation postérieurement au prononcé de l'adjudication. Le jugement d'adjudication vaut titre de propriété.

→ **La vente :**
Elle s'effectue traditionnellement à la Bougie. L'acquéreur est obligatoirement représenté à l'audience par un avocat, qui appartient au Barreau concerné. Il est l'interlocuteur privilégié et le conseiller de son mandant. Un pouvoir-tel est donné pour enchérir dans la limite des instructions écrites du mandant. Celui-ci doit consulter son avocat plusieurs jours avant l'audience de vente.

→ **Les conditions de vente :**
Elles sont indiquées dans le cahier des charges qui peut être consulté au Greffe du Tribunal de Commerce, Instance ou au cabinet de l'avocat chargé de la vente.

→ **Le financement :**
Préalablement à l'audience de vente, l'enchérisseur doit remettre à son avocat un chèque de banque d'un montant suffisant pour couvrir les frais de procédure et publicités, ainsi que les taxes par un juge, les frais de désenregistrement, les amendements de vente, les frais de publication hypothécaire et un pourcentage au moins égal à 1% (tème de l'enchère maximale envisagée).
Le prix total d'acquisition comprend le montant de l'enchère maximale.

→ **La surenchère :**
Dans les dix jours qui suivent la vente, il importe qu'un avocat, soit l'intermédiaire de son avocat, une surenchère d'au moins 10% sur le prix de l'adjudication. Le bier est alors ramené au venté sur la base de cette nouvelle mise à prix. Une seule y a voir de nouvelle surenchère.

Annances
LÉGALES
OFFICIELLES

légal et officielles

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République, NRD, Centre Presse et autres presses habilitées :

E-mail : aof@nr-communication.fr - Tél : 02 47 60 82 10
NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset
BP 81226 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale : www.nr-legales.com
Pour consulter un avis de marchés publics : www.pro-marchespublics.com

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Marchés publics sup. à 90 000 Euros



Communauté de Communes
Chinon Vienne et Loire

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

M. Jean-Luc DUPONT, Président, 32, rue Marcel-Vignaud, BP 110, 37420 Avoine, tél. 02.47.93.78.78, fax 02.47.93.78.87, méil : l.acier@cc-cvl.fr - web : <http://www.pro-marchespublics.com>
SIRET 20004308100104.

Groupement de commandites : Non

L'avis implique un marché public

Objet : location d'engins de terrassement et d'un camion benne 19 T.

Type de marché : fournitures.

Procédure : procédure adaptée ouverte.

Technique d'achat : sans objet.

Lieu de livraison : 37500 Chinon.

Classification CPV : principale : 43210000, machines de terrassement ; complémentaires : 34134200, camions à benne basculante.

Forme du marché : prestation divisée en lots : oui.

Les variantes sont exigées : non.

Lot n° 1 : LOCATION D'UNE MINI-PELLE 6 T.

Lieu de livraison : 37500 Chinon.

Lot n° 2 : LOCATION D'UNE REMORQUE.

Lieu de livraison : 37500 Chinon.

Lot n° 3 : LOCATION D'UN CAMION BENNE 19 T.

Lieu de livraison : 37500 Chinon.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Appétence à exercer l'activité professionnelle : liste et description succincte des conditions : cf. R.C.

Capacité économique et financière : liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : cf. R.C.

Référence professionnelle et capacité technique : liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : cf. R.C.

Marché réservé : non.

Réduction du nombre de candidats : non.

La consultation comporte des tranches : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : oui.

Visite obligatoire : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération ; 60 % valeur technique de l'offre ; 40 % prix.

Renseignements d'ordre administratifs : service marchés/achats, tél. 02.47.93.78.78.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Remise des offres : 06/11/23 à 12h30 au plus tard.

Envoi à la publication le : 22/09/23.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.pro-marchespublics.com>

ANNONCES LÉGALES

Vie de sociétés

François ANGÉ

Notaire à QUIBERON (Morbihan),
50, avenue du Général de Gaulle

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Valentin EPRINCHARD, Notaire salarié au sein de l'Etude de Maître François ANGE, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à QUIBERON, 50, avenue du Général de Gaulle, le 18 septembre 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : EUTHENIA.
Le siège social est fixé à : MONTS (37260), 10 Bis Rue de la Plaine. La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR). Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Nicolas GONNET demeurant à MONTS (37260) 10 Bis Rue de la Plaine.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de TOURS.

Pour avis Le notaire.



Société d'expertise comptable

1 rue Louis Proust 86000 POITIERS
Tél. : 05 49 58 05 05 - www.steco.fr

IMMATRICULATION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 22 septembre 2023 à TOURS (37000), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale: Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI L'AROME
Siège social : 46 rue Abraham Bosse, 37000 TOURS

Objet social : L'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, la location, l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits immobiliers en ce compris les parts de société civile de placement immobilier dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, tant en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété.

L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, rapport, la propriété, la détention, la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un de ses membres, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, tout titre représentatif de droits immobiliers ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question;

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles, biens et droits immobiliers devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Virginie et Sylvain RENIER domiciliés à 46 rue Abraham Bosse, 37000 TOURS

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints associés, ascendants ou descendants du cédant, pour les autres cessions, agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TOURS

Pour avis, La Gérance

Amorgos 3

SAS au capital de 1€
Siège: 400 RUE EMILE DEWOTTINE ZAC DU PAPILLON
37210 PARÇAY-MESLAY
978 546 067 RCS TOURS

Par décision du 21/09/2023, la collectivité des associés a modifié le capital pour le porter à 14960566€.

AMORGOS 2,

SAS au capital de 4877503€.
Siège: 400 RUE EMILE DEWOTTINE ZAC DU PAPILLON 37210 PARÇAY-MESLAY
844094383 RCS TOURS

Le 21/09/2023, le Président a modifié le capital pour le porter à 6175703€ Par décision du 21/09/2023, la collectivité des associés a nommé Président Amorgos 3, SAS sise 400 RUE EMILE DEWOTTINE ZAC DU PAPILLON 37210 PARÇAY-MESLAY, 978546067 RCS TOURS, en remplacement de JEAN-LOUIS JARRY

Informations du tribunal de commerce

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOURS

Par jugement en date du 19 septembre 2023, le Tribunal judiciaire de TOURS a prononcé la clôture de la liquidation judiciaire de Freddy CORDIER, Profession : Marai-Char bio, demeurant 29 rue de la vieille poste - 37350 LIMERAY, pour insuffisance d'actif.

Enquêtes publiques



ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE FONDETTES

Par arrêté A2023/171 du 6 septembre 2023, le Président de Tours Métropole Val de Loire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification n°4 du plan local d'urbanisme (PLU) de Fondettes.

Au terme de cette enquête, le projet de modification n°4 du PLU sera approuvé par le Conseil métropolitain.

A cet effet, M. TONNELLE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Mme DUPUY en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Fondettes, siège de l'enquête publique, durant 36 jours, du jeudi 12 octobre 2023 à 9h00 au jeudi 16 novembre 2023 à 17h30, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Un dossier identique et un registre d'enquête seront déposés au siège de Tours Métropole Val de Loire (60 avenue Marcel Dassault - 37200 Tours) du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Ce dossier sera également consultable sur les sites internet de la ville de Fondettes : www.fondettes.fr et de la Métropole : www.tours-metropole.fr.

De même, il sera consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition du public en Mairie de Fondettes aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Les observations pourront être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à Monsieur le commissaire enquêteur (enquête PLU), à la Mairie de Fondettes - 35 rue Eugène Gouin - CS 60018 - 37230 Fondettes. Elles pourront également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : ep.plu.fondettes@tours-metropole.fr.

Les observations, propositions et contre-propositions seront consultables sur le site internet de la Mairie de Fondettes : www.fondettes.fr

Le dossier comportera notamment les avis des personnes publiques associées et la décision de l'Autorité environnementale.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Fondettes :

- jeudi 12 octobre 2023 de 9h00 à 12h00 ;

- mercredi 25 octobre 2023 de 14h00 à 17h00 ;

- jeudi 16 novembre 2023 de 14h30 à 17h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la Mairie de Fondettes pendant un an. Ces pièces seront également consultables sur les sites internet de la ville de Fondettes et de la Métropole pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication à leur frais, auprès de la Mairie de Fondettes.

Des informations sur le dossier peuvent être demandées par téléphone à la Direction de l'aménagement urbain de la Mairie de Fondettes au 02 47 88 11 30 ou par courrier électronique à : urbanisme@fondettes.fr

Avis administratifs

Commune d'Abilly

Le 13 Septembre 2023, le Conseil Municipal de la commune d'Abilly a approuvé la déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du PLU d'Abilly. La délibération est affichée du 18/09/2023 au 18/10/2023 sur un panneau d'affichage extérieur apposé sur le fronton de la mairie.

Commune de Saint-Branches

Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération n°14-09-2023 en date du 5 septembre 2023, le conseil municipal de Saint-Branches a décidé d'approuver la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

La délibération et le dossier approuvé son tenus à la disposition du public à la mairie de Saint-Branches.

La délibération n°14-09-2023 en date du 5 septembre 2023 a fait l'objet d'un affichage à la mairie de Saint-Branches à compter du 18 septembre 2023 pour une durée d'un mois.

Vous souhaitez PASSER UNE ANNONCE dans votre QUOTIDIEN ?

Contactez l'un de nos conseillers :

- par mail petitesannonces@nr-communication.fr
- par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h

0 800 19 03 60 **Service d'appel**

La Nouvelle République Centre Presse

AUTOMOBILE

VENEZ DÉCOUVRIR CHEZ NOUS LE NOUVEAU RENAULT TRAFIC FLEX 5

LE VAN 100% ÉQUIPÉ, 5 PLACES, 4 COUCHAGES

62 450€

Renault JTA - 36 rue Gutenberg
37300 Joué les Tours - 02 47 73 31 73
www.jta.fr

JTA RENAULT Joué les Tours

Annonces Légales

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République Dimanche et autres presses habilitées :

E-mail : aof@nr-communication.fr
Tél : 02 47 60 62 10
NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset
BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale :
www.nr-legales.com

Divers

ALTANOT NOTAIRES CONSEILS

6 bis Boulevard Béranger
37000 Tours

SAISINE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile -

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 13 janvier 2023.

Madame Marie Françoise BLANCHARD, née à CROCO (23260), le 12 mars 1938, décédée à CHAMBRAY LES TOURS (37170) le 17 avril 2023.

A consent un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Claude CHEVALLIER, Membre de la société dénommée « ALTANOT Notaires conseils », société d'exercice libéral à responsabilité limitée, titulaire d'un office notarial, dont le siège social est à TOURS (Indre-et-Loire), 6 Bis Boulevard Béranger, le 6 octobre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Claude CHEVALLIER, notaire à TOURS (Indre-et-Loire), 6 Bis Boulevard Béranger, référence CRPCEN : 37008, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TOURS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis, Me CHEVALLIER

Enquêtes publiques



ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE FONDETTES

Par arrêté A2023/171 du 6 septembre 2023, le Président de Tours Métropole Val de Loire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification n°4 du plan local d'urbanisme (PLU) de Fondettes.

Au terme de cette enquête, le projet de modification n°4 du PLU sera approuvé par le Conseil métropolitain.

A cet effet, M. TONNELLE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Mme DUJUPY en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Fondettes, siège de l'enquête publique, durant 36 jours, du **jeudi 12 octobre 2023 à 9h00 au jeudi 16 novembre 2023 à 17h30**, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, où chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Un dossier identique et un registre d'enquête sont déposés au siège de Tours Métropole Val de Loire (60 avenue Marcel Dassault - 37200 Tours) du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Ce dossier est également consultable sur les sites internet de la ville de Fondettes : www.fondettes.fr et de la Métropole : www.tours-metropole.fr.

De même, il est consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition du public en Mairie de Fondettes aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Les observations peuvent être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à Monsieur le commissaire enquêteur (enquête PLU), à la Mairie de Fondettes - 35 rue Eugène Gouin - CS 60018 - 37230 Fondettes. Elles peuvent également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique, à l'adresse suivante : ep.plu.fondettes@tours-metropole.fr.

Les observations, propositions et contre-propositions sont consultables sur le site internet de la Ville de Fondettes : www.fondettes.fr.

Le dossier comporte notamment les avis des personnes publiques associées et la décision de l'Autorité environnementale.

Le commissaire-enquêteur se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Fondettes :
- jeudi 12 octobre 2023 de 9h00 à 12h00 ;
- mercredi 25 octobre 2023 de 14h00 à 17h00 ;
- jeudi 16 novembre 2023 de 13h30 à 17h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la Mairie de Fondettes pendant un an. Ces pièces seront également consultables sur les sites internet de la ville de Fondettes et de la Métropole pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication à leur frais, auprès de la Mairie de Fondettes.

Des informations sur le dossier peuvent être demandées par téléphone à la Direction de l'aménagement urbain de la Mairie de Fondettes au 02 47 88 11 30 ou par courrier électronique à : urbanisme@fondettes.fr

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique est ouverte du lundi 9 octobre 2023 à 8h30 au mardi 24 octobre 2023 à 12h45 au sein de la commune de Richelieu relativement à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société KNAUF INDUSTRIES OUEST en vue de la réorganisation de son activité et de la création d'une nouvelle zone de stockage de produits finis en polystyrène expansé au sein d'un site usiné 2 située au 62 route de Chignon à Richelieu.

Les informations relatives à l'enquête publique et les observations et propositions émises par le public par voie électronique sont mises en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Indre-et-Loire : <http://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>.

Le dossier est déposé en mairie de Richelieu où il est également consultable sur un poste informatique. Il est tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux horaires habituels, excepté toute fermeture exceptionnelle, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h45 et de 14h à 17h, les mardis, de 8h30 à 12h45 et les samedis de 10h à 12h.

L'inscription est ouverte en mairie de Richelieu pour que le public y présente ses observations et propositions qui peuvent également être formulées par courrier électronique à l'adresse électronique adressée en mairie de Richelieu, ou sur l'adresse électronique pref-icpe@indre-et-loire.gouv.fr précisant « enquête KNAUF ».

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif d'Orléans est M. Gérard CAUDRELIER, adjoint au directeur délégué du développement durable et environnement à la SNCF en retraite. M. Pascal HAVARD a été désigné comme suppléant.

M. Gérard CAUDRELIER se tiendra à la disposition du public en mairie de Richelieu :
le lundi 9 octobre 2023 de 8h30 à 11h30,
le mardi 10 octobre 2023 de 14h à 17h et
le mardi 24 octobre 2023 de 9h45 à 12h45.

A l'issue de la procédure, le préfet d'Indre-et-Loire délivrera un arrêté d'autorisation ou de refus de l'enquête de refus, pour la demande d'autorisation environnementale présentée par la société KNAUF INDUSTRIES OUEST.

Toute personne pourra, après l'enquête publique, prendre connaissance, dès réception, en préfecture d'Indre-et-Loire, en mairie de Richelieu et sur le site internet des services de l'Etat en Indre-et-Loire, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

La personne responsable du dossier faisant l'objet de la présente enquête publique est M. Ludovic GALERNE, responsable QHSE

(02 47 93 63 73 - ludovic.galerne@knauf.com).
Selon les dispositions de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente.

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant ouverture d'enquête publique sur la déclaration d'utilité publique du projet d'exploitation du forage des Patureaux à Noyant-de-Touraine, l'autorisation environnementale de dérivation des eaux souterraines, de prélèvement et de distribution d'eau destinée à des fins de consommation humaine, et sur l'enquête particulière pour l'établissement de périmètres de protection au profit du S.I.A.E.P Noyant Pouzay Trogues.

Il sera procédé en mairie de Noyant-de-Touraine à une enquête publique relative à la demande présentée par le S.I.A.E.P Noyant Pouzay Trogues, aux fins de réaliser les travaux nécessaires à l'exploitation et à l'instauration de périmètres de protection du forage des Patureaux à Noyant-de-Touraine.

Le dossier d'enquête, sur support papier, sera consultable le 9 octobre 2023 à 9h00 au 8 novembre 2023 à 17h00 en mairie de Noyant-de-Touraine.

Monsieur Roland LESSMEISTER a été désigné par le tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur. Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat en Indre-et-Loire :

<https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre sera à la disposition du public en mairie de Noyant-de-Touraine (1 place de la Mairie) qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les enverra au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : pref-ep-loisireau@indre-et-loire.gouv.fr

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat en Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Noyant-de-Touraine :
- Le lundi 9 octobre 2023 de 9h00 à 12h00
- Le mardi 26 octobre 2023 de 9h00 à 12h00
- Le mercredi 8 novembre 2023 de 14h00 à 17h00

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par monsieur Michel Forgeon (président du SIAEP) - Tél. 02.47.65.82.03 - mairie@noyant-de-touraine.fr

Une copie du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et à la mairie de Noyant-de-Touraine un an après la date de clôture de l'enquête.

Vie des sociétés

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Sigma One
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 97 rue Georges Courtineau 37260 MONTS
892 713 058 RCS TOURS
L'AGE du 31/08/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation à compter du 31/08/2023. Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Louis ROUCHER demeurant 11 rue Berthoult 37000 TOURS et lui a confié les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé 97 rue Georges Courtineau 37260 MONTS. C'est à cette adresse que la correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de TOURS.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PIZZACATHY
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Rue des Sports,
37210 PARCAY-MESLAY
Siège de liquidation : 2 rue des Sports,
37210 PARCAY-MESLAY
840 354 294 RCS TOURS

Aux termes d'une décision en date du 14 septembre 2023, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Catherine BOURRON demeurant 2 rue des Sports, 37210 PARCAY-MESLAY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Centre des formalités compétent

Pour avis
Le Liquidateur

CHANGEMENT DE GÉRANT

ALVA
SCI au capital social de 1 000 Euros
Siège social : 21 rue Audenet DAMAS 37700 SAINT PIERRE DES CORPS
RCS TOURS 808040501

Le 12/06/2023, PAR AGE, il a été décidé de nommer un nouveau gérant, Monsieur FERREIRA Avelino demeurant 21 rue Audenet DAMAS 37700 SAINT PIERRE DES CORPS à compter du 12/06/2023 en remplacement de Madame JENIN Laurence Démissionnaire.

Pour avis.

Etude Notarial de Maître MODOT et Maître DOURDOUILLE

19, Avenue Du Colonel Soufflet
37150 LA CROIX-EN-TOURAINNE

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI FOUASSIER
Au capital de 150 €
Dont le siège est à 1 Rue des Moriers
37310 - SUBLAINES
Immatriculée au RCS DE TOURS sous le n° 448 901 249

Aux termes d'une délibération en date du 20 Avril 2021, les associés ont décidé la dissolution de la société à compter du 20 Avril 2021. Et sa mise en liquidation amiable, Mr Jacky FOUASSIER, demeurant à SUBLAINES - 1 Rue des Moriers, agrira en qualité de liquidateur et disposera des pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à SUBLAINES - 1 Rue des Moriers.

Le dépôt et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TOURS.

Pour Avis

le liquidateur

MODIFICATION DE GERANT

SCI LOTOVET
Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 10 boulevard Jean Jaurès
37510 BALLAN MIRE
382 703 817 RCS TOURS

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 21/09/2023, les associés ont pris acte du décès de Monsieur Jean VANDOOPIEN, gérant, survenu le 24/03/2023 et ont nommé Monsieur Olivier VANDOOPIEN, demeurant 30 rue de l'Alma, 92600 ASNIERES SUR SEINE en remplacement. L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis La Gérance

HN AVOCATS

21 rue Edouard Vaillant 37000 TOURS
tours.steeninglegal.com

B.S.ENVIRONNEMENT - Réduction de capital

B.S. ENVIRONNEMENT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 400 010 euros
ramené à 846.093 euros
Siège social : Zone Industrielle de Martigny
Rond-point de l'Avasion 37210 PARCAY-MESLAY
429 217 268 RCS TOURS

Aux termes d'un procès-verbal de l'AGE du 7/8/2023 et de la séance du 6/10/2023, le capital social a été réduit d'une somme de 553.917 euros, pour être ramené de 1.400.010 euros à 846.093 euros par rachat et annulation de 91 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

Article 7 - Capital social
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à un million quatre cent mille dix euros (1.400.010 €).

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à huit cent quarante-six mille quatre-vingt-treize euros (846.093 €)

SARL L'AUBE DES SENS
Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 5 rue Saint-Julien 37150 BLERE
Siège de liquidation : 30 route de la Clémence 41400 FAVEROLLES SUR CHER
840 775 795 RCS TOURS

L'AGO du 05/04/2022, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation ; donné qu'il au Liquidateur Mme Anne-Sophie GREZ-CHARLUTEAU, 26 rue de la Croix de Beauchene 37150 BLERE et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Tours.



CERFRANCE VAL DE LOIRE

8 rue Pasteur
41260 La Chaussée Saint Victor

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOURS du 9 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LI DEVELOPEMENT
Siège : Gnaault, 37340 CLERE LES PINS
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros

Objet : L'acquisition, la souscription, l'investissement, la gestion d'un portefeuille de participations, de valeurs mobilières et de biens mobiliers, tous droits y afférents ainsi que leur revente éventuelle ; L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport autrement, et la vente de tous biens et droits immobiliers ; La construction sur ces terres d'immeubles pour son compte ; L'administration, l'entretien, l'exploitation par bail, location nue ou meublée ou autrement des biens ; La réalisation de tous travaux d'améliorations et de toutes nouvelles installations conformément à la destination desdits biens, matériels et véhicules ; Les prestations de prestations administratives, stratégiques, juridiques, comptables, financières ou de gestion d'entreprises auprès des filiales dont la société est associée ou actionnaire ; La réalisation d'opérations de trésorerie avec les sociétés liées ; L'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gestion de toutes affaires ou entreprises ; L'achat, vente et location de biens meubles et immeubles ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Lucie GIRAULT, demeurant 2442 route de Savigné sur Lathan, Couraillé, 37300 SOUVIGNÉ
Directeur général : Monsieur Jean-Philippe PLASSAIS, demeurant 2442 route de Savigné sur Lathan, Couraillé 37300 SOUVIGNÉ
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOURS.

POUR AVIS, La Présidente

CERFRANCE VAL DE LOIRE

8 rue Pasteur
41260 La Chaussée Saint Victor

Suivant acte SSP du 12/09/2023 constitution de la SASU :

Holding Le Crapaud
Capital social : 160 875 euros.
Siège social : La Gaudardière 37370 MARRAY
Objet : L'acquisition, la souscription, la gestion d'un portefeuille de participation et de valeurs mobilières, tous droits y afférents ainsi que leur revente éventuelle, dans toutes entreprises ou sociétés commerciales, industrielles, agricoles, financières ou autres, l'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport autrement, et la vente de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, urbains ou ruraux, quelconques, ou non meubles ainsi que tous biens immobiliers quelconques, la construction, l'acquisition, l'entretien, l'administration et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles à usage d'habitation, professionnels ou autre et de tous terrains, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou de des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, la fourniture de prestations administratives, stratégiques, juridiques, comptables, financières ou de gestion d'entreprises auprès des filiales dont la société est associée ou actionnaire et d'une façon plus générale le développement des activités du groupe, la réalisation d'opérations de trésorerie, de crédit (telles que prêt, avance en compte-courant, cautionnement, ...) avec les sociétés liées, l'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gestion de toutes affaires ou entreprises.

Président : M. Nicolas GIGOU demeurant au siège social

Conditions d'admission aux assemblées d'actions :

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent.

Clauses d'agrément et organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés résultant d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS TOURS

Mr Jacky FOUASSIER, demeurant à SUBLAINES - 1 Rue des Moriers, co-gérant associé, et liquidateur par décision soumise à la dissolution du 20 avril 2021 et a approuvé les comptes définitifs de liquidation, et constaté la clôture de la liquidation au 04 Mai 2021.

Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TOURS et la société sera radiée du RCS

Pour Avis

Le liquidateur

Etude Notarial de Maître MODOT et Maître DOURDOUILLE

19, Avenue Du Colonel Soufflet
37150 LA CROIX-EN-TOURAINNE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI FOUASSIER
Au capital de 150 €
Dont le siège est à 1 Rue des Moriers
37310 - SUBLAINES
Immatriculée au RCS DE TOURS sous le n° 448 901 249

Aux termes d'une délibération en date du 20 Avril 2021, les associés ont décidé la dissolution de la société à compter du 20 Avril 2021. Et sa mise en liquidation amiable, Mr Jacky FOUASSIER, demeurant à SUBLAINES - 1 Rue des Moriers, agrira en qualité de liquidateur et disposera des pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé 97 rue Georges Courtineau 37260 MONTS. C'est à cette adresse que la correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de TOURS.

Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TOURS et la société sera radiée du RCS

Pour Avis

Le liquidateur

AUTOMOBILE

BERLINE

Citroën

■ C5

Près d'Amboise, vend C5 diesel, année 2006, environ 320 000 KM, pour pièces : moteur, alternateur, pneus..., 700 euros à débattre. 02.36.20.95.35, si absent, laisser message.

Dacia

■ Sandero



Sandero Stepway 1.5 Blue DCI 95, 15 ans, bleu, diesel, 09/2020, régulateur limiteur vitesse, radar recul, roue de secours, vitres élect., bluetooth, rétro élect., Start and stop, 68 900 km, prix 13 290 €, Garage le Viaduc 02.47.65.98.57. Siren 428955066.

Nissan

■ Note

Nissan Note, gris métallisé squal, année 2015, CT vierge, bluetooth, signal dépannement vitesse, régulateur vitesses, accoudoirs AV/AR, vitres teintées, jantes alu, 2^{ème} main garantie, acheté chez Nissan, 90 000 KM, comme neuve, toutes options, intérieur nickel, 8 000 euros, 06.63.07.78.51 ou 06.61.45.01.62, si absent laisser message.

Renault

■ Clio 4

Clio IV, 1,2 TCE, 120 CH Intens, boîte auto, essence, 05/2015, 58 000 KM, toit panoramique, entretien garage, TBE, côte 12 849 euros. 06.35.48.39.55

Autres berlines

Achète voitures en état ou en panne, avec ou sans contrôle technique. Faire offre au 06.11.03.08.92

MONOSPACE

Renault

Grand Scenic IV Intens, 130 CH, année 2017, tout confort, 105 000 KM, entretien garage, 15 000 euros à débattre. 06.23.74.44.62

4X4 - S.U.V

Audi



Vends Q2 1.6 TDI 116 ch Design STronic 7, fra mise en circulation le 31/10/2018. Gris clair métallisé bi-ton, très bon état, peu de Km, stocké dans un garage. Équipement de série : Clim. auto, compatible Apple CarPlay et Android Auto, allum. auto des feux, etc. Contrôle technique en cours pour la vente. 2 pneus neufs à l'avant. Batterie Bosch changée en 2023. Révision complète (vidange, filtres, etc.). 51.400 km - Prix 25.000 €. Tél. 06.47.93.90.35.

Chevrolet

Chevrolet Captiva, diesel, 4x4, 7 places, 19/04/2012, sièges cuir, 212 475 km, CT OK, 6 500 euros. 07.87.89.89.81

Mitsubishi

Mitsubishi Pajero, 2L5, 100 CH, année 2004, 240 000 KM, bleu, 3 portes, 4 places, feux additionnels + pare-bleffes, CT OK 06/23, 4 pneus neufs, attelage, 10 000 euros. 02.54.98.02.94

Peugeot



3008 II Hybrid 225 E-EAT8 Allure pack, 12/2021, clim. auto, caméra de recul, GPS, régulateur limiteur vitesse, avertisseur angle mort, garantie 12 mois, 22 000 km, 36 900 € Garage le Viaduc 02.47.65.98.57. Siren 428955066.

VÉHICULES DE LOISIRS

Camping car Capucine



Achète cash meilleur prix, tous types camping-car, fourgon aménagé, caravane, camion magasin (même avec infiltration), utilitaire, 4x4, cabriolet, avec ou sans CT. Se déplace 7j/7. Paiement sécurisé. 06.59.50.45.26

VOITURES SANS PERMIS

Aixam

Achat toutes voitures sans permis, dans l'état ou en panne, ou accidentées, paiement comptant. Faire offre au 06.11.03.08.92 ou 06.29.47.95.34

MOTO

Yamaha

Vend moto Yamaha 1300 FJR, année 2008, 77 200 KM, bleue métallisée, état neuf, pneus neufs, sacoches à débattre, 5 500 euros. 06.20.17.50.90

SCOOTER

Honda

Scooter Honda 125 cm³, 21 200 KM, bon état, année 2004, 1200 euros à débattre. 07.71.10.29.69

DIVERS

Accessoires automobile

Vends quatre pneus neige Michelin, 225/60/R17, roulé cinq mois, cause changement véhicule, 500 euros. 07.86.64.07.15

Pièces détachées auto

Vend BMW 330 pour pièces. 06.66.77.37.41

légalés et officielles

www.pro-marchespublics.com / n° REPUBLICAIN

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans La Nouvelle République, NRD, Centre Presse et autres presses habilitées :

E-mail : aof@nr-communication.fr - Tél : 02 47 60 62 10
NR Communication - 26, rue Alfred-Delmas
BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale : www.nr-legales.com
Pour consulter un avis de marchés publics : www.pro-marchespublics.com

ANNONCES LÉGALES

Enquêtes publiques



ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE FONDETTES

Par arrêté A2023/171 du 6 septembre 2023, le Président de Tours Métropole Val de Loire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification n°4 du plan local d'urbanisme (PLU) de Fondettes.

Au terme de cette enquête, le projet de modification n°4 du PLU sera approuvé par le Conseil métropolitain.

A cet effet, M. TONNELLE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Mme DUPUY en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroule à la Mairie de Fondettes, siège de l'enquête publique, durant 36 jours, du jeudi 12 octobre 2023 à 9h00 au jeudi 16 novembre 2023 à 17h30, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, où chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Un dossier identique et un registre d'enquête sont déposés au siège de Tours Métropole Val de Loire (60 avenue Marcel Dassault - 37200 Tours) du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Ce dossier est également consultable sur les sites internet de la ville de Fondettes : www.fondettes.fr et de la Métropole : www.tours-metropole.fr.

De même, il est consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition du public en Mairie de Fondettes aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Les observations peuvent être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à Monsieur le commissaire enquêteur (enquête PLU), à la Mairie de Fondettes - 35 rue Eugène Gouin - CS 60018 - 37200 Fondettes. Elles peuvent également être adressées à son adresse électronique à la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : ep.plu.fondettes@tours-metropole.fr.

Les observations, propositions et contre-propositions sont consultables sur le site internet de la Ville de Fondettes : www.fondettes.fr. Le dossier comporte notamment les avis des personnes publiques associées et la décision de l'Autorité environnementale.

Le commissaire-enquêteur se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de Fondettes :

- jeudi 12 octobre 2023 de 9h00 à 12h00 ;
- mercredi 25 octobre 2023 de 14h00 à 17h00 ;
- jeudi 16 novembre 2023 de 14h30 à 17h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la Mairie de Fondettes pendant un an. Ces pièces seront également consultables sur les sites internet de la ville de Fondettes et de la Métropole pendant un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication à leur frais, auprès de la Mairie de Fondettes.

Des informations sur le dossier peuvent être demandées par téléphone à la Direction de l'aménagement urbain de la Mairie de Fondettes au 02 47 88 11 30 ou par courrier électronique à : urbanisme@fondettes.fr.

Vie de sociétés

TOURAIN FACADE

SAS en liquidation au capital social de 1000,00 Euros.
Siège social : 44 RUE DE MALINES 37100 TOURS
SIREN 948 423 934 R.C.S. TOURS

Le 02/05/2023 Par décision entre associés il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 02/05/2023. M Alwan Alali demeurant 12 rue René Laennec 37520 La Riche, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 44 Rue de malines 37100 Tours
Mention sera faite au RCS de Tours

TOURAIN FACADE

SAS en liquidation au capital social de 1000,00 Euros.
Siège social : 44 RUE DE MALINES 37100 TOURS
SIREN 9 423 934 R.C.S. TOURS

Le 02/05/2023 les associés ont approuvés les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 02/05/2023

La société sera radiée au RCS de Tours
Pour avis.

CDC HABITAT SOCIAL (SA D'HLM)

En application des articles L 443-12, R 443-12 et D443-12-1 du CCH. Vend 1 maison 4 pièces avec garage, UG 60071, site Résidence Clos Saint Léger 1, 11 rue Blanche de Castille à Joué-lès-Tours (37300), surface de 91 m², parcelle de 206m². DPE : C - Classe Climat : C; montant estimées dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 825 € et 1117 €, année de référence 2021 (abonnement compris).

Prix : 169 000 € hors frais de notaire et bancaires.
Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Contact : CDCHABITAT Ventes - Christelle DE OLIVEIRA Tél : 09 74 48 62 21 - christelle.deoliveira@cdchabitat.fr

Date limite de remise des offres : 18/11/2023.
Les offres (lettre d'intention d'achat) doivent être adressées par courriel (christelle.deoliveira@cdc-habitat.fr) ou par courrier RAR (CDC Habitat GIE Ventes - Mme Christelle DE OLIVEIRA 33 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris) la date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement.

CDC HABITAT SOCIAL (SA D'HLM)

En application des articles L 443-12, R 443-12 et D443-12-1 du CCH. Vend 1 maison 5 pièces avec garage, site Résidence Clos Saint Léger 2 - 50 rue Blanche de Castille à Joué-lès-Tours (37300) - UG 61207 - surface habitable de 103 m², parcelle de 486 m² - DPE : C - Classe Climat : C; montant estimés des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 994€ et 1346€, année de référence 2021 (abonnement compris).

Prix : 195 000 € hors frais de notaire et bancaires.
Les informations sur les risques auxquels ce(s) bien(s) est exposé(s) sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Contact : CDC HABITAT Ventes - Christelle DE OLIVEIRA Tél : 09 74 48 62 21 - christelle.deoliveira@cdchabitat.fr. Date limite de remise des offres : 18/11/2023. Les offres (lettre d'intention d'achat) doivent être adressées par courriel (christelle.deoliveira@cdc-habitat.fr) ou par courrier RAR (CDC Habitat GIE Ventes - Mme Christelle DE OLIVEIRA 33 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris) la date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement.



Société Anonyme au capital de 606 660 euros
Siège Social : 14, rue du Président Merville à TOURS
n° RCS TOURS : B 684.801.293

Le Conseil d'Administration de Touraine Logement ESH a pris acte en date du 25 mai 2023 :

- De la nomination à compter du 25 mai 2023 de Madame Cindy COUSIN, domiciliée 5 rue de la Corniche, 37800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAINNE, en qualité d'administrateur représentant les locataires de l'association CLCV Touraine au sein du Conseil d'Administration de la société, en remplacement de Monsieur Bernard FEUILLATRE, administrateur démissionnaire.

- De la nomination à compter du 25 mai 2023 de Monsieur Imran NEZGAT, domicilié 201 rue de la Presle, 37100 TOURS, en qualité d'administrateur représentant les locataires de l'association CLCV Touraine au sein du Conseil d'Administration de la société, en remplacement de Monsieur Bernard FEUILLATRE, administrateur démissionnaire.

- De la nomination à compter du 25 mai 2023 de Monsieur Jean-Louis SAUVAITRE, domicilié 26 Boulevard du Général de Négrier, 72000 LE MANS, en qualité d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société, en remplacement de Madame Claudine CAPELLE-DUCORNET, administrateur sortant.

- De la démission à compter du 25 mai 2023 de Madame Marie-José DALLLOUL, en qualité d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société

TERRES ET PATRIMOINES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social et siège de liquidation : 3 Allée du Pavillon, 37550 ST AVERTIN
RCS TOURS 532 650 710

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 26 juin 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur René CAVILLON, demeurant 3 Allée du Pavillon à ST AVERTIN (37550), de son mandat de Liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce TOURS et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Marchés publics inf. à 90 000 Euros



Commune de Monts

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

M. Laurent RICHARD, maire, 2, rue Maurice Ravel, 37260 Monts.
Tél. : 02.47.34.11.80.
SIRET 21370159200072.

Référence achat : 19-23.

L'avis implique un marché public.

Objet : fournitures de matériels pour les espaces publics de la ville de Monts.

Procédure : procédure adaptée.

Forme du marché : prestation divisée en lots : oui.

Lot n° 1 : MINI PELLE

Lot n° 2 : REMORQUE

Lot n° 3 : TRACTEUR TONDEUSE

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 09/11/2023 à 20 h 00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 13/10/2023.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.pro-marchespublics.com>



nr-legales.com simplifie vos démarches !

Publiez vos
annonces
légales

en ligne

- PUBLICATION D'ANNONCES
- LARGE CHOIX DE JOURNAUX
- ATTESTATION DE PUBLICATION
- PAIEMENT EN LIGNE SÉCURISÉ

Contact : 02 47 60 62 70